

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE BUREAU DU MERCREDI 07 NOVEMBRE 2018

Lieu : Locaux administratif – SDOMODE - Bernay

Présents :

Monsieur Daniel BESNEHARD, Interco Normandie Sud Eure
Monsieur Valéry BEURIOT, Intercom Bernay Terres de Normandie, Vice-Président en charge de la commission « Gestion du Centre de Tri »

Monsieur Hervé CAILLOUEL, Communauté de Communes Roumois Seine, Vice-Président en charge de la commission « Gestion du CETRAVAL »,

Monsieur Jean-Luc DAVID, Intercom Bernay Terres de Normandie

Monsieur Jean-Pierre DELAPORTE, Intercom Bernay Terres de Normandie, Président

Monsieur James DUCLOS, Communauté de Communes Lieuvain Pays d'Auge

Monsieur Pierre LEGROS, Communauté de Communes Lieuvain Pays d'Auge, Vice-Président en charge de la commission « Gestion des plateformes multifilières »

Monsieur Michel LEROUX, Communauté de Communes Pont-Audemer / Val de Risle, Vice-Président en charge de la commission « Finances »

Monsieur Jean-Louis MADELON, Intercom Bernay Terres de Normandie

Monsieur Jean QUETIER, Communauté de Communes Roumois Seine, Vice-Président en charge de la commission « Gestion des déchèteries »

Monsieur Bertrand SIMON, Communauté de Communes Pont-Audemer / Val de Risle

Monsieur André TIHY, Communauté de Communes Pont-Audemer / Val de Risle

Monsieur André VAN DEN DRIESSCHE, Intercom Bernay Terres de Normandie

Madame Christine VAN DUFFEL, Communauté de Communes Roumois Seine

Madame Marie-Lyne VAGNER, Intercom Bernay Terres de Normandie, Vice-Présidente en charge de la commission « Gestion des points d'apports volontaires et quais de transfert »

Monsieur Jean-Louis VILA, Intercom Bernay Terres de Normandie

Excusé :

Monsieur Jean-François BERNARD, Communauté de Communes Pays de Honfleur / Beuzeville

Monsieur Francis BLAIS, Communauté de Communes Lieuvain Pays d'Auge

Monsieur Bernard CHRISTOPHE, Communauté de Communes Roumois Seine

Madame Jocelyne GIRARD, Communauté de Communes Pays de Honfleur / Beuzeville, Vice-Présidente en charge de la commission « Economie Circulaire et Communication »

Monsieur Jean-Jacques LEBRETON, Communauté de Communes Roumois Seine

Secrétaire de séance : Monsieur Hervé CAILLOUEL

Assistaient à la réunion :

Monsieur Frédéric PERSON, Directeur Général des Services
Madame Géraldine DURAND, Responsable Juridique et Commande Publique

Madame Isabelle POLLIN, Assistante de Direction

Le quorum étant atteint, la réunion débute à 09 heures 35.

DÉCISION DES MEMBRES DU BUREAU

N°933 : Indemnité de conseil du comptable

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 97 de la loi 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret 82-979 du 19 novembre 1982 modifié précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'État ou des établissements publics de l'État ;

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs des services extérieurs du Trésor chargés des fonctions de receveur des communes et établissements publics locaux ;

Vu la délibération du Comité Syndical du 21 juin 2017, rendue exécutoire le 28 juin 2017, portant délégations du Comité Syndical au Bureau et au Président ;

Considérant que Monsieur Didier MATHIEU a été nommé Trésorier de la Trésorerie de Bernay ;

Les membres du Bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

Article 1 : D'accorder à titre personnel à Monsieur Didier MATHIEU, Trésorier, l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an pour la prestation d'assistance et de conseil des services du SDOMODE.

Article 2 : De préciser que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité et sera acquise à Monsieur Didier MATHIEU pour toute la durée du mandat sauf délibération contraire.

Article 3 : Les crédits nécessaires à la dépense seront affectés au compte 6225 et prévus aux différents budgets primitifs.

Le Comité Syndical, Par délégation

Le Président du SDOMODE
Jean-Pierre DELAPORTE

